

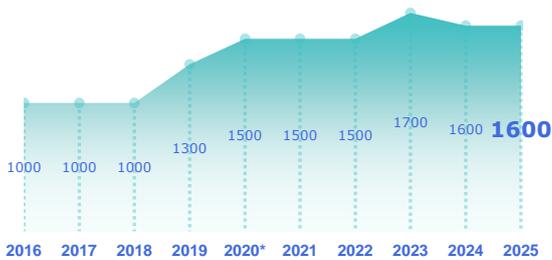


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2025

BASSIN DE BRIOUDE

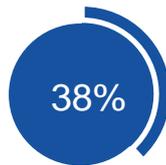
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

+ 100



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



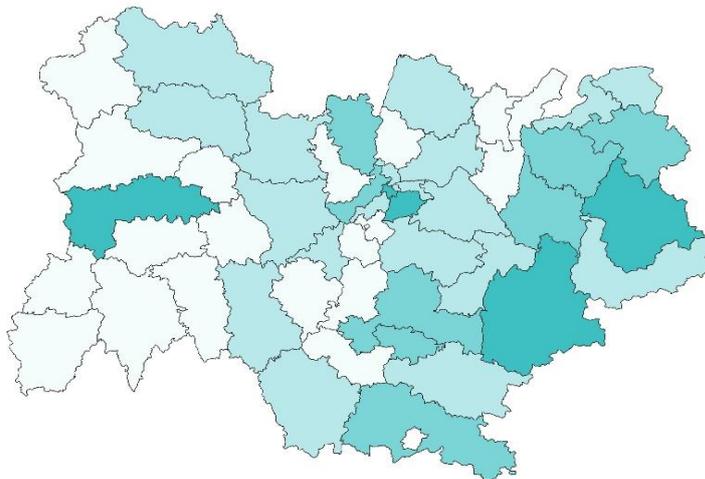
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

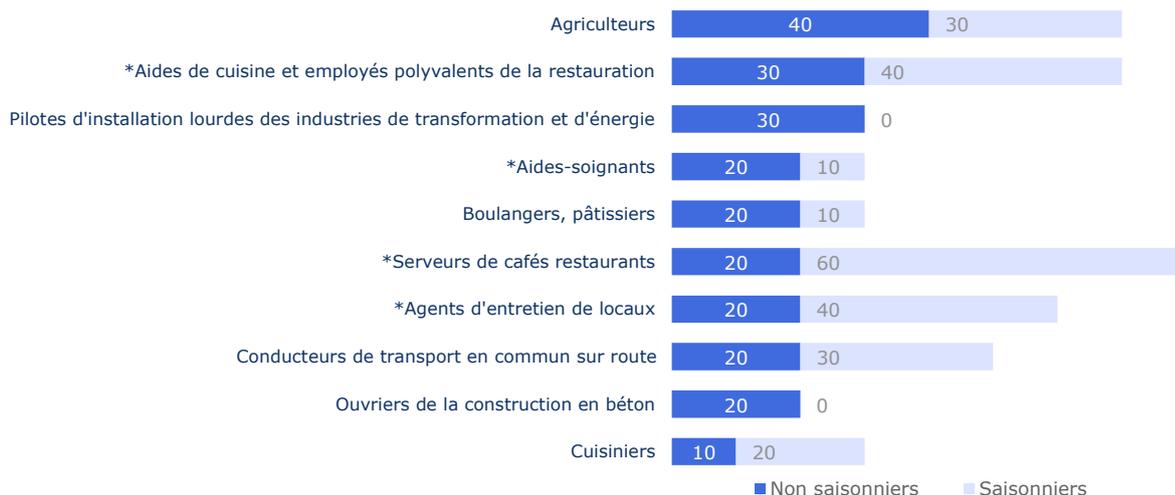
Répartition par bassin

Nb projets 2025
 < 3 000
 De 3 000 à 7 000
 De 7 000 à 12 000
 > 12 000



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

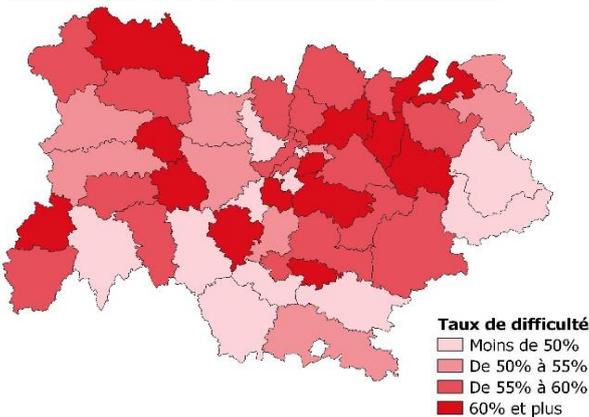


Répartition par secteur d'activité

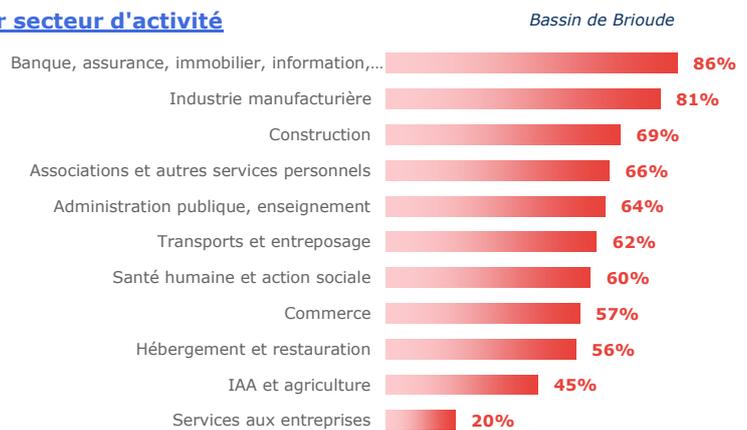


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2025	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	100	100	100%	60%	100%
Conducteurs de transport en commun sur route	40	40	100%	84%	61%
Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie	30	30	96%	27%	0%
Professionnels de l'animation socioculturelle	180	170	94%	59%	93%
Agents d'entretien de locaux	60	50	77%	41%	69%
Agriculteurs	70	50	71%	61%	47%
Cuisiniers	40	20	68%	60%	58%
Boulangers, pâtisseries	30	20	60%	52%	20%
Agents d'accueil et d'information	50	30	54%	15%	100%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	80	40	50%	44%	59%

Lecture: Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 60% au niveau régional. Par ailleurs, 100% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2024, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 297 440 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 217 800 ont été interrogés cette année.

Près de 53 500 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.